

commune de Contamine contre les habitants de Pouilly **"par le Tribunal de Préfecture Mage du Faucigny"**. Le Conseil conclut : **"les habitants de Pouilly étaient exclusivement en possession de faire pâturer leurs bestiaux sur lesdits fonds, possession que la commune n'a pu détruire par aucun acte à ce contraire, ce qu'elle aurait peut-être pu faire si une partie de ses anciennes délibérations n'étaient pas égarées.."**

Le 24 avril 1832, François Fallion, syndic démissionnaire est remplacé par **Claude Chambet**.

En 1833, nous voyons **Pierre François Anthonioz**, né en 1789 à Bonneville, résidant à Contamine, fils de Claude-François et de Decroux Françoise, à la tête du Conseil, ainsi qu'en 1835, 1838, 1839.

Claude Gavairon dit Francillion (1798 - 1849), fils de Joseph et de Jolivet-Balon Marie Joseph, est syndic de 1840 à 1845.

Les frères et cousin Dumont constituent une Société pour fabriquer du sucre de betteraves à Contamine. En 1840, un monsieur Renaud Barthélemy dirige une fabrique de chocolat.

A l'emplacement actuel de la mairie fonctionnait en 1840, 1841, 1842... une fonderie d'où sortira la cloche de l'église. A cette époque, à Contamine, on confectionnait également des parapluies.

Le 20 avril 1845 **Etienne Gavairon dit Liroux**, né en 1797 - fils de Joseph et de Lambert Françoise - remplacé par Claude Gavairon en 1846, est réélu en 1847, pour peu de temps puisqu'il décède le 27 septembre d'une **"apoplexie foudroyante"**.

En 1846, nous trouvons un procès de la commune de Contamine contre Bastian, Chabord et les frères Dumont qui demandent des dégrèvements de contributions sur les bâtiments abritant la fabrique de coton. Le Conseil refuse, prétendant que Chapuis avait déjà obtenu une remise de 50 % sur les impôts fonciers en raison de la chute de la fabrique en 1817. En 1830, la manufacture a été rétablie, mais les propriétaires avaient bénéficié des mesures accordées provisoirement à leur prédécesseur.

En 1848 **François Decroux - Bugnet dit Genève** (1791 - 1853), fils de Joseph et de Baulet Jeanne, prête le serment habituel, les mains posées sur la Bible, lors de son installation en qualité de syndic.

Joseph-Etienne fils de l'ancien syndic Pierre Pelloux, nous a laissé un document au style savoureux. Il relate les fêtes célébrant les événements de 1848 à Contamine : **"le Roi a donné la constitution française, telle que la liberté individuel. Le sel étoit à six sous la livre de 18 once, il a mis à trois sous le demi kilot, c'est à dire 16 onces. Dans toutes les communes on a fait des fêtes et des feu de joie, et le Tédéum chanté, on chantoit des hismne et des chanson en l'honneur du Roi. La fête de Contamine a eu lieu le troisième dimanche de février. L'avocat Jacquier porteur du drapeau vint sur la place publique, il se mi à la tête de toute la populase, et le tambour devant lui. Il marche à St Messe, le drapeau flottant au cœur. Après la messe, le Tédéum fut chanté et après la bénédiction du Saint Sacrement, on dessant sur la place publique, les boîte se firent entendre. Mr. Jacquier fit un discours sur la Bienfaisance du Roi. En même temps, du vin à tout ceux qui en vouloit. Et le Grand Bal, le reste du jour, et la nuit le feu de joie."**

D'autre part, le procès-verbal d'adjudication des travaux de la salle de classe à la maison communale est paraphé en 1850.

La même année, on érige un arc de triomphe, on **"tire les boetes"** et on rend les honneurs lors du passage de Sa Majesté Victor Emmanuel II de Savoie.

En 1853, lorsque les sœurs sont expulsées assez brutalement, **Charles BURLAZ**, originaire de Vulbens, habitant Contamine est syndic. Notaire, marié depuis 1843 avec Joséphine Mélanie Andréanne Chatrier, beau-frère du député sarde Joseph Jacquier, il est le premier magistrat depuis 1849.

En 1859, Charles Burlaz, et les conseillers accueillent les jeunes princes du Piémont qui visitent la Savoie, berceau de leur famille.

En mars de la même année, un incendie consume tous les bâtiments, fourrages, bestiaux, provisions, linges... laissant sept familles de Pouilly complètement démunies. Le Conseil décide alors d'organiser une souscription volontaire pour leur venir en aide.

Genève représentant un attrait économique très important pour les Faucignerants, Jean Cornut, secrétaire de la commune organise une pétition en faveur de la réunion de la Savoie du Nord à la Suisse. Cent cinquante deux messieurs de Contamine, conseillers en tête, apposent leur signature.

En 1860, lors du rattachement de la Savoie à la France, ceint de la ceinture tricolore, Charles Burlat a l'honneur de recevoir l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie auprès de l'arc de triomphe érigé à Findrol, extrême limite du canton.

Un incident vient ternir la fête : Au chef-lieu de Contamine, le Maire de Peillonex en écharpe acclame le souverain, qui lui remet de l'argent pour les pauvres. **"... la population a vu avec déplaisir cette imputation de territoire..."** La municipalité aussi, puisqu'elle refuse de régler le montant des frais